Mercredi 04 mars 2020 Edition unique

Presse Nationale

Politique



Le Chef de l'Etat à Yamoussoukro aujourd'hui : Ouattara parle demain devant les députés et sénateurs

Le Président de la République Alassane Ouattara arrive aujourd'hui, en fin d'après-midi, à Yamoussoukro. Dans la capitale politique de la Côte d'Ivoire, il sera face aux députés et aux sénateurs réunis en congrès. Selon le communiqué du Sénat, le Chef de l'État adressera un message sur l'état de la Nation conformément à l'article 114 de la Constitution de la 3e République.



Modification de la constitution : Le Président Ouattara lance le processus demain à Yamoussoukro

Les choses se précisent. Annoncé par le Président Alassane Ouattara à la veille de la célébration du 59e anniversaire de l'indépendance de la Côte d'Ivoire, le processus de la modification de la Constitution démarre demain jeudi 5 mars 2020 avec la tenue du Congrès à la Fondation Félix Houphouët-Boigny de Yamoussoukro à partir de 10 heures. Ce sera après l'ouverture les 3 et 4 mars des premières sessions extraordinaires au titre de l'année 2020 de l'Assemblée nationale et du Sénat. Ces deux institutions seront réunies pour la première fois, avec un seul point à l'ordre du jour : « Adresse du Président de la République sur l'état de la Nation au Parlement ».

> Economie



Anacarde, cacao, café, coton, caoutchouc : Le ministre Diarrassouba pour la hausse du niveau de transformation

Le ministre du Commerce et de l'Industrie, Souleymane Diarrassouba, a présidé le lundi 2 mars, la cérémonie d'ouverture du 3ème Forum d'affaires Inde-Côte d'Ivoire, à la Chambre de commerce et d'industrie de Côte d'Ivoire. A l'occasion, il a rappelé les opportunités d'affaires en Côte d'Ivoire. Il a indiqué qu'au niveau de l'agro-industrie, il s'agit de rehausser significativement, avec l'appui du secteur privé, les niveaux de transformation des produits agricoles, notamment l'anacarde, le cacao, le café, le coton, le caoutchouc, les fruits et légumes, en vue d'atteindre des taux de transformation allant de 25% à 50% selon les filières.

> Société



Célébration de la journée mondiale de la vie sauvage, hier : Le ministre Alain Donwahi fait incinérer 3 tonnes d'écailles de pangolin

Le ministre des Eaux et Forêts, Alain Richard Donwahi, a fait incinérer trois tonnes d'écailles de pangolin ayant fait l'objet de saisie par l'Unité de lutte contre la criminalité transnationale organisée et dont les affaires en justice sont arrivées à leur terme. L'acte a été posé au cours d'une cérémonie, le mardi 3 mars 2020, à l'occasion de la célébration de la Journée mondiale de la vie sauvage. Objectif: contribuer au renforcement de l'engagement de l'Etat de Côte d'Ivoire dans la lutte contre la criminalité liée aux espèces sauvages.



Lutte contre la lèpre : 557 cas en traitement en 2019

Dans le cadre de la célébration de la Journée mondiale des lépreux, samedi 29 février 2020, le ministre de la Santé et de l'Hygiène publique, Aka Aouélé a situé les enjeux de cette commémoration et a défini le groupe de maladie auxquelles est assimilée la lèpre. A l'en croire, le pays est passé de 120 000 malades lépreux recensés en 1960 à 557 cas en traitement en 2019, soit un taux de prévalence de 0,26 pour 10 000 habitants.



Départ à la retraite : Kandia Camara récompense le mérite de 56 agents

Ils sont 56 inspecteurs généraux admis à faire valoir leurs droits à la retraite. Ils ont reçu leurs récompenses des mains de la ministre de l'Éducation nationale Kandia Camara, le 3 février 2020 à la salle de conférences de la Caistab, au Plateau. Selon la ministre, ils ont été distingués pour devoir accompli, pour avoir servi la nation avec dévouement.

> Culture



Le ministre Sidi Touré au domicile de Lébry Léon Francis

Le ministre de la Communication et des Médias, Sidi Touré, a conduit lundi une forte délégation de son ministère et du groupe Fraternité Matin au domicile de Lébry Léon Francis, ancien directeur général de Fraternité Matin, décédé le 21 janvier à Paris. Au nom du ministre de la Communication et des Médias, Venance Konan, directeur général de Fraternité Matin, a présenté les condoléances à la famille éplorée.

> Sport



Football, final du tournoi des frères d'arme : Le Premier Ministre Amadou Gon Coulibaly va rehausser l'évènement

Le tournoi de football des frères d'armes connaîtra son épilogue ce jeudi 5mars 2020. Avec la finale qui opposera la Police nationale à la Gendarmerie nationale autour de 16h à l'Ecole nationale de police, à Cocody. «Les forces armées de Côte d'Ivoire souhaitent, à l'unanimité, vivement la présence du Premier Ministre Amadou Gon Coulibaly à ce match», confie Serge Dacoury, président du comité d'organisation.

Vu sur le Net

> Economie



Le ministre Souleymane Diarrassouba présente les opportunités d'affaires en Côte d'Ivoire

A la cérémonie d'ouverture du 3e Forum d'affaires Inde-Côte d'Ivoire, le lundi 02 mars 2020 à Abidjan, le ministre du Commerce et de l'Industrie, Souleymane Diarrassouba, a présenté aux investisseurs indiens les nombreuses opportunités d'affaires en Côte d'Ivoire. « En matière de développement des échanges, la promotion du commerce électronique se présente comme une opportunité pour booster les relations entre l'Inde et la Côte d'Ivoire. Le gouvernement encourage le développement de partenariats gagnant-gagnant avec le secteur privé ivoirien et le transfert de technologie, ainsi que la mobilisation d'instruments de financement compétitif permettant de promouvoir les investissements et les IDE (Investissements directs étrangers) entre nos deux pays », a expliqué Souleymane Diarrassouba.

> Société



Enrôlement CNI: l'Oneci installe de nouveaux centres à Yopougon, Marcory et Abobo

Les communes de Yopougon, Marcory et Abobo ont enregistré de nouveaux centres d'enrôlement pour l'établissement des Cartes nationale d'identité (CNI), selon l'Office National de l'Etat Civil et de l'Identification (ONECI). A Yopougon, c'est à la mairie principale que trois nouvelles machines ont été installées pour accueillir les demandeurs de la nouvelle CNI. A Abobo, c'est la Chefferie d'Aboboté et le foyer d'Anonkoua Kouté qui reçoivent les pétitionnaires. Au foyer des jeunes de Marcory et à la chefferie traditionnelle de ladite commune, une machine par centre a été également positionnée.



Couverture maladie universelle: «Les assurances privées des personnes non enrôlées suspendues à partir du 31 mars 2020»

« A la date du 29 février 2020, nous sommes à 60% des fonctionnaires et 25% des salariés qui se sont fait enrôlés à la Couverture maladie universelle (CMU). Pourtant, l'enrôlement prend fin le 31 mars 2020. A partir de cette date, celui qui ne s'est pas fait enrôler au niveau de la Caisse Nationale d'Assurance Maladie

(CNAM), verra son assurance privée suspendue », a indiqué Degbo Achi, conseiller du directeur général de la CNAM. C'était le mardi 3 mars, à l'occasion de l'Assemblée générale constitutive de l'intersyndicale pour le suivi de la mise en œuvre de la CMU en Côte d'Ivoire, à l'Inades (Cocody).



Crises ivoiriennes : Le gouvernement institue une « Journée nationale du pardon et du souvenir » (Pr Mariatou Koné)

Le gouvernement ivoirien a décidé d'instituer le 16 décembre de chaque année, comme Journée nationale du Pardon et du Souvenir en hommage à toutes les victimes des crises survenues en Côte d'Ivoire. Cette annonce a été faite, le 3 mars 2020, par la ministre de la Solidarité, de la Cohésion Sociale et de la Lutte contre la Pauvreté, Mariatou Koné, représentant le gouvernement à Anonkoua Kouté, au cours de la cérémonie de commémoration du décès des sept (7) femmes d'Abobo en 2011, pendant la crise post-électorale. Poursuivant, la ministre Mariatou Koné a invité l'ensemble des populations à prier pour les victimes qui ont perdu la vie dans les différentes crises que le pays a traversées.



Coronavirus : L'épidémie de Covid-19 se propage en Afrique : Des cas confirmés au Maroc et en Tunisie

Un premier cas confirmé de contamination au nouveau coronavirus a été détecté lundi 2 mars 2020 au Maroc, a annoncé le ministère de la Santé, précisant qu'il s'agissait d'un Marocain en provenance d'Italie, écrit VOA Afrique. Ce site rapporte un communiqué du ministère qui indique que « l'état du malade est stable et ne suscite pas d'inquiétudes". En Tunisie, le ministre de la Santé, Abdellatif Mekki, a annoncé, selon Médias24, la contamination d'un Tunisien quarantenaire de retour de l'Italie par bateau, le 27 février dernier. Le continent africain, faut-il le noter, enregistre à ce jour, des cas confirmés de coronavirus en Égypte, en Algérie, en Tunisie, au Maroc, au Nigeria et au Sénégal.



Protection Sociale : Les Centrales syndicales de Côte d'Ivoire s'unissent autour de la CMU

Les Centrales syndicats de Côte d'Ivoire ont décidé de s'unir pour la bonne marche de la Couverture Maladie Universelle (CMU). Au nombre de 5, ces syndicats ont affiché leur volonté d'accompagner la Caisse Nationale d'Assurance Maladie (CNAM) dans sa politique d'enrôler les populations afin de procurer une protection sociale en offrant des soins de qualité. A cet égard, une séance de travail entre les membres de l'intersyndicale et la CNAM a eu lieu, le mardi 03 mars à Cocody.

Agence de Presse

> Société



La région du Bounkani connectée au réseau électrique national

La région du Bounkani est depuis lundi connectée au réseau électrique national, a appris l'AIP auprès des autorités préfectorales. Le Premier Ministre Amadou Gon Coulibaly avait annoncé, en juillet 2019, à Dabakala, la connexion imminente de la ville de Bouna et de la région du Bounkani au réseau électrique national. L'annonce a été faite dans le cadre du lancement des travaux du Projet de développement et de réhabilitation du réseau électrique (Proderci) d'un coût estimé à 460 milliards de francs CFA et qui consiste en l'électrification de plus de 500 localités du pays dont Bouna. Aujourd'hui, c'est chose faite.



Accédez à l'information officielle du Gouvernement de Côte d'Ivoire en un clic www.gouv.ci











Pour toute information, prière contacter la Division Information et Relations publiques pour le Développement du CICG. Contact : +225 57 54 03 60 - Email : info@cicg.gouv.ci - Site Web : www.gouv.ci.

© Cette revue de presse est produite par le Centre d'Information et de Communication Gouvernementale et mise à la disposition des structures ministérielles. Elle n'exprime pas l'opinion du CICG, et ne saurait aucunement engager le Gouvernement de Côte d'Noire. Les surtitres et les titres sont ceux des articles de presse à l'original. Prière d'en tenir compte si vous lisez, réimprimez, copiez, archivez ou renvoyez ledit document.